

N
A
T
U
R
E



C
U
L
T
U
R
E

ARRAYE ET HAN
Cœur de Seille

LA NOUVELLE GAZETTE Novembre 2021



Mes chers concitoyens,

L'équipe du conseil municipal et moi-même sommes désireux de vous informer des réalisations en cours dans notre village et des éternelles difficultés pour arriver au bout des travaux de sécurisation.

Des infos également sur l'embellissement avec des nouvelles illuminations, des décors créés par jeunes et moins jeunes, une aire de pique-nique et le renouvellement de certains jeux pour les enfants.

Le remplacement de notre secrétaire ainsi que le changement d'horaires d'ouverture de la mairie au public vous sont également expliqués.

Les règles à tenir pour les feux de branchages, la gestion des chats errants, les nuisances sonores et autres incivilités qui pourraient être gérées en respectant les règles de bon voisinage sont aussi à l'ordre du jour.

Et pour terminer sur une note sympathique, la suite de l'histoire de notre village est assurée par notre historien Julien Crépieux.



Développons ! Pour commencer, les choses qui fâchent...

Les travaux de sécurisation

Vous n'êtes pas sans remarquer que le plateau ralentisseur n'est toujours pas en place. Ce n'est pas par manque de volonté ou de travail de notre équipe. Il s'agit d'un blocage dans l'avancée du dossier par un responsable du Département de Meurthe-et-Moselle. Au mois de juin, suite à leur demande, nous avons fait appel à un expert géomètre pour faire les plans de ce plateau dans les règles de l'art. Coût de l'intervention : 1200 €. Après de multiples échanges et réunions de travail sur le terrain, la convention n'est toujours pas validée, ce qui nous empêche de commencer les travaux. Des articles dans le journal et autres courriers ne règlent rien ! J'ai décidé d'écrire à la Présidente du Conseil Départemental en espérant qu'elle puisse faire bouger les choses. Nous ne manquerons pas de vous informer de la suite des évènements.

DES PROBLÈMES DE VOISINAGE...

Les nuisances sonores

Certaines personnes font chauffer le moteur de leurs voitures le matin de très bonne heure avec la musique à fond, et cerise sur le gâteau, sous les fenêtres de leurs voisins. Ce comportement est inadmissible et punissable d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Les déchets verts

Il est formellement interdit de brûler les déchets, branchages ou autres dans son jardin, de jour comme de nuit. (code de l'environnement et circulaire du 18 novembre 2011). En plus des odeurs et fumées, les particules dégagées sont très nocives à la santé. Si vos coupez, taillez vos plantes et arbustes, vous devez les porter à la déchetterie ou les composter.

Les chats errants

Plusieurs habitants se plaignent de la recrudescence des chats errants dans notre village. D'une part, et pour limiter le vagabondage et le reproduction de ses animaux, l'article 120 du Règlement des services sanitaires indique qu'il est interdit de nourrir les chats errants et autres animaux sauvages, les pigeons par exemple. Ce geste, même s'il paraît sympathique, accentue la multiplication de ces animaux et en attire d'autres (rats, renards...).

Souhaitant faire le point sur le nombre de ces chats non stérilisés, nous vous proposons de les quantifier et de nous remonter les informations en remplissant le document joint à cette gazette pour que nous puissions prendre les mesures nécessaires. C'est à dire la capture de ces chats, la stérilisation et la remise en liberté au même endroit. Ceci a bien sûr un coût non négligeable pour notre commune.

... ET D'AUTRES NOUVELLES PLUS AGRÉABLES...

Embellissement

Atelier jeunes

Un atelier s'est déroulé, à l'initiative du conseil municipal des jeunes, pendant les vacances de Toussaint avec les enfants de notre commune. Il s'agissait de fabriquer des figures en bois pour



décorer le rond-point de notre village. Le thème tournait autour de l'hiver et de Noël et a été rondement mené par une quinzaine d'enfants et une participation de sept ou huit adultes pour les gros travaux et l'encadrement. Les sujets réalisés seront mis en place la semaine prochaine.

Les illuminations

Dans la même lignée, nous avons fait l'acquisition de cinq illuminations supplémentaires pour agrémenter les fêtes de fin d'année. Un petit concours va être organisé pour récompenser les familles qui décoreront leurs fenêtres ou maisons pour cette occasion.

Aire de pique-nique

Une petite aire de pique-nique va être installée sous le grand saule en face de la mairie avec un accès par le chemin parallèle au terrain de pétanque.

Aire de jeux

Enfin, nous allons remplacer progressivement certains jeux derrière la salle polyvalente car quelques uns sont obsolètes. Les autres seront restaurés.

INFORMATIONS PRATIQUES

Changement des horaires d'ouverture de la mairie

Notre secrétaire de Mairie, Michelle Chenu, devant subir une opération chirurgicale nécessitant un arrêt de trois mois minimum, sera remplacée dès le mardi 23 novembre par Caroline Bello, à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre commune.

Par le fait, nous avons modifié légèrement les horaires d'ouverture au public de notre Mairie, qui sera désormais fermée au public les mardis matins. Notez bien les nouveaux horaires :

Mardi de 14h à 19h
Vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h

Déchets au cimetière d'Arraye-et-Han

L'enlèvement et le tri des déchets est assuré par l'équipe d'insertion de la Communauté de communes. Ce service nous est facturé, c'est pourquoi nous avons ajouté un bac plastique réservé aux seuls déchets non dégradables. Le bac composteur en bois est exclusivement affecté au dépôt des déchets biodégradables (fleurs naturelles, végétaux, etc.).

Seille de Crimes

Le salon du polar revient après 4 ans d'absence, les 20 et 21 novembre. Consultez leur site web : www.seilledecrime.fr.

Le site web de la commune fait une place aux jeunes élus

Une page spéciale a été créée sur le site web de la commune pour le conseil municipal des jeunes. Les jeunes élus auront la possibilité de poster du contenu concernant leurs projets et leurs activités.

Et pour finir, une petite page d'Histoire locale, racontée par Julien Crépieux...

Prenez soin de vous !



HISTOIRE d'ARRAYE-et-HAN (suite)

Nous étions en 1636, durant cette affreuse guerre de 30 ans. Les siècles (et les rois, les Louis XIII, XIV, XV) ont défilé sans grande particularité à Arraye -et-Han jusqu'à celui de la Révolution, le XVIIIe siècle. Là, comme ailleurs, les encore « sujets » du Roy ont eu à s'exprimer sur leurs revendications au travers des fameux « Cahiers de doléances », commençant ainsi : « Très humbles et très respectueuses remontrances et doléances de la communauté d'Arraye-sur-Seille, Sire... ». Y étaient évoqués — entre autres — le prix du sel, la multiplication des colombiers, les bénéfices exagérés des abbayes et monastères de l'époque... qui font dire aux rédacteurs (deux députés) : « Nés libres pouvons-nous sous un gouvernement aussi sage nous ressentir encore de l'esclavage des premiers temps. C'est être véritablement esclave de ne pouvoir disposer de ce qui est à soi sans le partager injustement. » Les « sujets » du Roy allaient devenir enfin des citoyens.

Le 30 avril 1989, ces citoyens et le Foyer Rural (désormais FRAHA, Foyer Rural d'Arraye-et-Han Ajoncourt) organisaient un spectacle commémorant le bicentenaire de la Révolution de 1789 en reprenant et mettant en scène ces Cahiers de Doléances avec de nombreux acteurs et un public en costume. Les consommations étaient payées en... assignats, billets de l'époque révolutionnaire et « la Carmagnole » reprise en chœur au moment du départ pour Versailles du porteur des Cahiers à présenter au roi Louis XVI et à l'Assemblée Royale.

La renommée du FRAHA commençait alors à faire son chemin dans le canton de Nomeny et bien au-delà d'autant plus que les associations du même type dans ce secteur étaient assez rares. La volonté, la cohésion, l'engouement, la disponibilité des jeunes — et des plus anciens — du village, toutes origines confondues, firent qu'avec un appui inconditionnel de la municipalité et des instances administratives de la Fédération des Foyers Ruraux de Meurthe-et-Moselle (FRAHA) obtenait alors sa vitesse de croisière et présentait alors des spectacles de plus en plus riches, de plus en plus variés attirant de plus en plus de spectateurs lointains. Le village se faisait connaître. Une salle commune avait été inaugurée par le Sous-Préfet en 1981 et répondait ainsi aux souhaits émis dans *l'Est Républicain* du 1^{er} août 1960 par les jeunes de l'époque, les Jean-Louis Munier, Christiane Beugnet et autres Nicole Beuclier... Enfin, on allait pouvoir se réunir au chaud !!

Dès le début, le Foyer Rural n'a pas manqué de faire appel à la presse pour faire connaître au grand public ses activités et « se faire connaître ». C'est Julien Crépieux, l'auteur de cette histoire d'Arraye-et-Han et le secrétaire de FRAHA, qui fut chargé de ce qu'il est convenu d'appeler la pub. De très fructueux contacts furent établis dans un premier temps avec *l'Est Républicain* et ses journalistes locaux puis au siège mêle du quotidien à Houdemont si bien que chaque manifestation se voyait mise en évidence tant par des reportages écrits que par des reportages photographiques (parfois une page entière). Plus tard, FRAHA a réussi à intéresser et faire venir FR3 Lorraine et même — on le verra plus tard — TF1 et son journal télévisé de 12heures.

(à suivre)

